



QUELLES VALEURS TERRITORIALES DE L'ACTION PUBLIQUE ?

DÉCEMBRE 2024



“

L'article 32 de la loi NOTRe de 2015 a officiellement reconnu la compétence des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) pour contribuer au « suivi et à l'évaluation des politiques publiques ». Ce cadre légal renforce l'implication des conseils consultatifs à participer à l'efficience et à la transparence de l'action publique.

Devant les crises successives que nous traversons s'ajoute une contrainte grandissante : la raréfaction des ressources publiques. Celle-ci limite les marges de manœuvre des collectivités, rendant indispensable une action publique plus efficiente, au-delà de la simple qualité de la dépense publique.

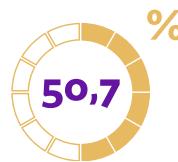
La démocratisation de l'évaluation des politiques publiques émerge comme une nécessité impérieuse pour répondre aux enjeux de redevabilité, de soutenabilité et de gouvernance de l'action publique.

”

Fabrice HANNI

Président de la commission Finances et
évaluation de l'action publique (FEV)

CONTEXTE



Des Français n'ont pas ou peu confiance dans les institutions démocratiques
(OCDE), 2024, [Enquête sur les déterminants de la confiance](#)

Face à ces défis, l'évaluation devient un levier primordial pour répondre à ces attentes et renforcer la confiance citoyenne.

Plus largement, l'enjeu en filigrane est celui de savoir : **quelles valeurs territoriales de l'action publique ?**

Cette contribution s'inscrit dans une double dimension :

- d'une part, elle introduit une expérimentation en copilotage avec le Conseil régional, en menant une évaluation socio-économique (ESE) ex-ante sur un dispositif régional ;
- d'autre part, elle ambitionne d'ancrer l'évaluation des politiques publiques dans une dynamique de transformation durable, pour renforcer une démocratie territoriale plus éclairée et inclusive.



SCANNEZ-MOI

TELECHARGER

OBJECTIFS

Ce travail vise à :

- Impulser une prise de conscience des acteurs quant à leur rôle dans l'évaluation.
- Induire des plans d'actions en termes d'une meilleure allocation des deniers publics.
- Mieux coordonner l'ensemble des actions via une gouvernance territoriale partagée.
- Renforcer la fonction d'apprentissage, en favorisant la montée en compétences.

Démocratiser l'évaluation des politiques publiques répond à un double objectif :

- Offrir aux citoyens la possibilité d'être acteur de leur territoire et de participer à la fabrique de l'action publique.
- Donner aux décideurs les moyens d'assurer une gouvernance éclairée, et de construire des politiques adaptées aux enjeux territoriaux.

En vue d'éclairer la décision publique la contribution traite de manière succincte ces diverses interrogations :

- Quel intérêt d'évaluer les politiques publiques ?
- En quoi est-il crucial de démocratiser cette pratique et de l'établir durablement comme fondement de la gouvernance publique ?
- Comment assurer la transparence et l'implication des citoyens dans ce processus ?
- Comment ces évaluations peuvent-elles être adaptées aux spécificités socio-économiques locales ?
- Quelle approche d'évaluation s'avère la plus appropriée au regard de la politique mise en œuvre ?

SYNTHÈSE

COOPÉRER

AGIR

RESPONSABILISER

ÉLEVER LES COMPÉTENCES

PRÉCONISATION N°1

Centraliser et rendre disponible les données territoriales autour d'un acteur unique pour faciliter une gouvernance élargie

PRÉCONISATION N°2

Systématiser en interne la pratique évaluative tout au long du cycle de vie d'une politique

PRÉCONISATION N°3

Démocratiser et rendre accessible l'évaluation des politiques publiques

PRÉCONISATION N°4

Créer un écosystème des acteurs de l'évaluation

L'évaluation vise à produire des connaissances sur les actions publiques, notamment quant à leurs effets, dans le double but de permettre aux citoyens d'en apprécier la valeur et d'aider les décideurs à en améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et les impacts.

Source : Définition de la SFE, charte de l'évaluation

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

 73 boulevard du chaudron
97460 SAINTE-CLOTILDE



0262 979630
ceser@cr-reunion.fr



www.cesar-reunion.fr

S'abonner à "L'actualité

du CESER"

